

comité a entrepris un examen des programmes du gouvernement destinés à appuyer la recherche, le développement et les innovations dans notre industrie de fabrication. Voilà qui éclaircit je crois, la question.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, comme le secrétaire du Conseil du Trésor a déclaré hier au comité du Sénat que la politique scientifique du Canada est un sous-produit accessoire de décisions distinctes du cabinet, le ministre peut-il nous dire quand le gouvernement fera une déclaration à la Chambre sur les priorités à établir en matière de politique scientifique?

L'hon. M. Pepin: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, lors de l'examen du projet de loi sur la réorganisation, nous aurons l'occasion de mettre la question sur le tapis à la Chambre.

LA PROPAGANDE HAINEUSE

LE TÉLÉPHONE ET LES MESSAGES HAINEUX

M. Robert P. Kaplan (Don Valley): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le gouvernement prend-il des mesures pour empêcher qu'on se serve du téléphone pour propager des messages haineux enregistrés et retransmis maintenant dans la ville de Toronto, ce qui inquiète nombre de gens.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'en ai entendu parler pour la première fois ce matin. Je ne saurais dire au député si des mesures concrètes ont été prises ici, mais je tiens à rappeler aux députés que le gouvernement a présenté au Sénat un bill visant les écrits haineux, avec l'intention de restreindre toutes les formes de messages de ce genre qui ne constituent pas un vrai débat puisqu'ils sont destinés uniquement à propager la haine contre certains groupes de la population.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Le premier ministre pourrait-il nous indiquer à quelle date la proposition nous sera présentée?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne puis évidemment prédire ce qui se produira à l'autre endroit. Elle sera soumise à la Chambre dès que le Sénat aura terminé son examen.

M. Orlikow: Il est incontestable que certains sénateurs ne sont pas emballés au sujet du projet de loi. Le premier ministre discutera-t-il avec le Leader de la Chambre au Sénat la possibilité d'activer les choses?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

LA PARTICIPATION DES PROVINCES ATLANTIQUES AU PROGRAMME

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, j'ai une question que je devrais poser, je suppose, au ministre des Finances. Le ministre peut-il assurer la Chambre qu'en dépit de l'annulation, de la remise ou du retard apparents des divers projets d'aménagement des provinces atlantiques, et malgré ce qui semble bien être l'abandon manifeste de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, ses collègues n'ont pas l'intention de faire sortir de force de la Confédération les provinces atlantiques pour avoir droit aux 20 millions de dollars environ d'augmentation prévus pour l'Agence canadienne de développement international au cours de la prochaine année financière.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'ÉNERGIE

LE NELSON (MAN.)—LA RÉVISION DE L'ACCORD

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre d'État chargé du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Y a-t-il quelque chose dans l'accord signé en 1966 par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba au sujet de la mise en valeur des ressources énergétiques du fleuve Nelson, qui empêche d'en renégocier les modalités, en tout ou en partie?

M. l'Orateur: Le député n'ignore certainement pas qu'il demande là au ministre de donner une interprétation juridique d'un accord. Une question rédigée dans ces termes ne saurait être posée en ce moment.

[Plus tard]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire ou tenter de poser d'une autre façon la question que le député de Winnipeg-Sud-Centre a adressée au ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La voici: Le gouvernement fédéral est-il disposé à renégocier un accord avec le gouvernement du Manitoba concernant la production d'énergie électrique dans le Nord, surtout en ce qui concerne les Indiens de South Indian Lake.

L'hon. Otto E. Lang (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je vais me renseigner, monsieur l'Orateur, mais la question me semble hypothétique; je ne sache pas que le gouvernement du Manitoba ait songé à une renégociation.